



## *Plan de Requalification Retour des textes de la DGAFP*

Ce jour, une délégation du SNP PT **FO**, composée de Paul BONO, Secrétaire Général, Christophe CHAVANNE et Eric PILARD, Secrétaires Généraux Adjoints, et Magali RONIN, Trésorière Générale, ont participé à une réunion de présentation des textes statutaires concernant la filière technique.

L'administration a convoqué les deux organisations syndicales signataires du relevé de conclusion du 5 mai 2017 pour leur présenter les textes avant les préparations du CTAP du 27 novembre 2019.

Les textes qui nous ont été présentés intégraient les modifications imposées par la DGAFP, différentes de celles proposées par la DAP en mars 2019.

La DGAFP a maintenu un plan sur 3 ans avec la requalification de 120 postes d'adjoints techniques et de 42 techniciens, et la création du grade à accès fonctionnel (GRAF) de directeur technique de classe exceptionnelle.

Les textes qui nous ont été présentés par l'administration comportaient quelques restrictions, notamment au niveau de la création du GRAF (vivier insuffisant et 2 spécialités oubliés : la restauration collective et l'hygiène et sécurité). Nous avons demandé à la DAP de recontacter la DGAFP sur certaines modifications proposées ce jour par notre organisation afin d'avoir un retour avant le CTAP et le CTM.

Suite au CTM du 10 décembre 2019, et après avis des organisations syndicales, nous pourrions vous communiquer les informations concernant les modifications statutaires et indiciaires, notamment les conditions d'accès pour le plan de requalification (examen professionnel et liste d'aptitude), ainsi que les conditions requises pour le GRAF.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

Vous pouvez compter sur le travail effectué par le SNP PT **FO** depuis le début du plan de requalification : nous ne lâcherons rien !

Le 15 novembre 2019,  
Le Secrétaire Général du SNP PT **FO**

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - F.O.

Site internet: [www.snppt-fo.fr](http://www.snppt-fo.fr)

**FO 1<sup>er</sup> Syndicat de la Fonction Publique de l'État  
et des Personnels Techniques de l'AP**